

Paris, le 15 mars 2000

COMMUNIQUÉ

Sécurité des cartes bancaires : la Banque de France salue les mesures prises

La Banque de France prend acte avec satisfaction des mesures prises par le Groupement des Cartes Bancaires et ses membres visant, comme elle l'avait demandé, à accélérer le renforcement de la sécurité du système Cartes Bancaires, notamment :

- la mise aux normes CB5 de tous les terminaux de paiement autonomes avant la fin de l'année 2000 ;
- le renforcement de la sécurité des systèmes d'acceptation de la grande distribution;
- la poursuite du déploiement des cartes équipées de clés de protection renforcées.

DIRECTION DE LA COMMUNICATION Service de Presse Tél. 01 42 92 44 30